

UNAIDS/PCB(24)/09.6  
1 mai 2009

**24<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme de  
l'ONUSIDA  
Genève, Suisse  
22-24 juin 2009**

**Budget-plan de travail intégré 2010-2011 et rapports 2008-2009**

**Rapport financier intermédiaire non audité  
de l'année close le 31 décembre 2008  
Exercice 2008 - 2009**

**Documents complémentaires pour ce point :** *aucun*

**Action requise pour cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**  
*prendre note* du rapport financier intermédiaire non audité et des états financiers associés de l'année close le 31 décembre 2008.

**Incidences en termes de coûts des décisions :** *aucune*

## Table des matières

<b>Section I : Introduction</b> .....	4
<b>Section II : Etats financiers, tableaux annexés et notes afférentes aux comptes de l'année comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008 (non audités)</b>	
Généralités .....	6
Etat I : Etat de la performance financière Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	7
Etat II : Etat de la situation financière Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	8
Etat III : Etat des variations de l'actif net/situation nette Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	9
Etat IV : Tableau des flux de trésorerie Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	10
Notes afférentes aux comptes .....	11
Tableau annexé 1 : Etat de la performance financière par grandes catégories de fonds pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	19
Tableau annexé 2 : Budget-plan de travail intégré Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	20
Tableau annexé 3 : Fonds hors Budget-plan de travail intégré Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	21
Tableau annexé 4 : Budget-plan de travail intégré Budget, dépenses et fonds affectés (résumé) par effet direct principal pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	22
Tableau annexé 5 : Fonds hors Budget-plan de travail intégré Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés (résumé) par origine des recettes pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	23
<b>Section III : Informations sur la gestion</b>	
Fonds reçus au titre de l'exercice biennal 2008-2009 .....	24
Fonds dépensés pour l'année close le 31 décembre 2008 .....	24
Soldes des fonds .....	27

## SECTION I

### INTRODUCTION

1. Le rapport financier intermédiaire 2008 du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) de la première année de l'exercice biennal 2008–2009 est remis par le Secrétariat de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme conformément aux procédures établies<sup>1</sup> qui requièrent de ce dernier qu'il examine le rapport financier du Programme.
2. Le rapport financier intermédiaire de l'année 2008 a été préparé conformément aux dispositions des Normes comptables du système des Nations Unies (Normes UNSAS) et du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS. Ce rapport financier n'est pas accompagné d'un rapport du commissaire aux comptes car il est établi pour la première année de l'exercice biennal et n'est de ce fait pas audité.
3. En 2008, l'ONUSIDA a commencé, parallèlement à l'OMS, à travailler en direction de l'adoption des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) dans le cadre de l'effort engagé par l'ensemble du système des Nations Unies pour mettre en œuvre ces normes d'ici à 2010. Le passage aux normes IPSAS permettra de fournir des rapports financiers de meilleure qualité, ce qui renforcera la responsabilisation, la transparence et la gouvernance. En conséquence, la présentation des états financiers est différente de ce qu'elle était ces dernières années du fait d'une adoption totale ou partielle d'un certain nombre de ces normes. Tous les changements par rapport aux Normes UNSAS ont été pleinement documentés dans l'exposé des principes comptables conformément aux dispositions du paragraphe 3 des Normes UNSAS.
4. Conformément au processus permanent de simplification de la présentation des informations financières fournies par le Programme, le présent rapport est divisé en trois sections. La Section I fournit des informations générales et présente les principaux faits marquants du rapport. La Section II contient les principaux états financiers, les tableaux annexés et les notes afférentes aux comptes. La Section III fournit des informations complémentaires sur la gestion concernant l'exercice.
5. Lors de sa 20<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2007 à Genève, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le Budget-plan de travail intégré (ci-après désigné le « BPTI ») 2008–2009. Il a approuvé un budget total de US\$ 468,8 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 134,7 millions à partager entre les 10 coparrainants, US\$ 182,4 millions pour le Secrétariat, US\$ 146,7 millions pour les activités interinstitutions et US\$ 5 millions pour le fonds d'urgence (pour faire face à des dépenses imprévues liées au BPTI). De plus, lors de sa 22<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue du 23 au 25 avril 2008 à Chiang Mai, Thaïlande, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la proposition du Directeur exécutif d'utiliser une partie du solde des fonds disponible à hauteur de US\$ 16 millions (US\$ 10,5 millions pour le Secrétariat et US\$ 5,5 millions pour les activités interinstitutions) pour couvrir les priorités et les investissements non inclus dans le BPTI 2008-2009, portant ainsi le total du BPTI 2008–2009 géré par le Secrétariat de l'ONUSIDA à US\$ 484,8 millions – ce qui correspond à une augmentation de 19,2 % par rapport au BPTI de US\$ 406,7 millions de l'exercice 2006-2007.
6. Le Budget-plan de travail intégré 2008-2009 est basé sur le *Cadre stratégique 2007-2010*, qui souligne les cinq orientations stratégiques suivantes du Programme commun :
  - Fourniture d'orientations pour l'agenda mondial, accroissement de la participation et suivi des progrès accomplis,
  - Soutien technique et renforcement des capacités pour faire 'travailler l'argent disponible' pour parvenir à un accès universel,
  - Droits de la personne, relations entre les sexes et diminution de la vulnérabilité des personnes les plus exposées au risque,
  - Renforcement de l'accent sur la prévention du VIH, ainsi que sur le traitement, la prise en charge et l'appui, et
  - Renforcement de l'harmonisation et de l'alignement sur les priorités nationales.

---

<sup>1</sup> Modalité de Fonctionnement 5 (vi) du Modus Operandi du Conseil de Coordination du Programme

7. Le BPTI inclut une répartition des résultats escomptés et des besoins en ressources des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les activités de chacun sont associées à un ou plusieurs des sept effets directs principaux<sup>2</sup>. Ces effets directs principaux reflètent les priorités absolues de l'action mondiale en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH. Le BPTI 2008–2009 décrit les grandes activités de chaque coparrainant et du Secrétariat ainsi que les activités communes interinstitutions qui viennent appuyer la réalisation de chaque effet direct principal et produit clé. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui contribuent à une plus grande harmonisation des travaux des coparrainants et du Secrétariat.
8. Le total des produits opérationnels s'est élevé à US\$ 284,7 millions pour 2008, montant sur lequel US\$ 249,6 millions ont été versés au profit des ressources de base du BPTI pour 2008-2009. Le total des dépenses opérationnelles s'est élevé à US\$ 244,7 millions pour la même année, montant sur lequel US\$ 210 millions ont concerné des dépenses au titre du BPTI 2008-2009 et les US\$ 34,7 millions restants ont concerné des dépenses imputées sur des fonds hors BPTI. En tenant compte des produits financiers de US\$ 6,2 millions pour 2008 (principalement des produits d'intérêts), « l'excédent » global (recettes moins dépenses) reporté sur 2009 s'est élevé à US\$ 46,2 millions dont US\$ 44 millions sont pour le BPTI 2008-2009.
9. Malgré un taux d'engagement global de plus de 95 % des fonds reçus au titre du BPTI pendant chaque exercice biennal depuis sa création, le Programme a régulièrement terminé chaque exercice en affichant un solde positif et croissant, proportionné à l'augmentation de son budget et des ressources mobilisées pour le BPTI. Au 31 décembre 2008, ce solde de fonds cumulé s'élevait à US\$ 242,2 millions<sup>3</sup>.
10. Il convient de noter que sans un solde de fonds significatif à la fin de chaque exercice biennal, le Programme commun ne pourrait pas fonctionner sans interruption. Le solde des fonds a permis à l'ONUSIDA de provisionner US\$ 134,7 millions du solde des fonds de 2008-2009 pour les virer aux coparrainants (US\$ 99,2 millions au début 2008 et US\$ 35,5 millions au début 2009) afin de garantir une mise en œuvre continue et harmonieuse de leurs activités. Cela représente 100 % de la part des coparrainants du BPTI 2008-2009.
11. Le reste du solde des fonds a permis au Programme commun d'affecter des fonds pour les activités et les charges de personnel des composantes Secrétariat et interinstitutions du BPTI 2008-2009 en temps voulu, ce qui garantit à nouveau une mise en œuvre continue et harmonieuse des activités du BPTI.

---

<sup>2</sup> Le BPTI 2008-2009 a adopté la nomenclature de la Direction pour la coopération au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, et basé la structure du BPTI sur des effets directs et des produits.

<sup>3</sup> Le solde des fonds au titre du BPTI au 31 décembre 2008 de US\$ 242,2 millions est composé de US\$ 232,9 millions d'excédents cumulés, plus US\$ 9 millions liés à des ajustements liés aux exercices précédents et US\$ 0,3 million de virements entre fonds.

## **SECTION II**

### **ETATS FINANCIERS, TABLEAUX ANNEXES ET NOTES AFFERENTES AUX COMPTES DE L'ANNEE COMPRISE ENTRE LE 1<sup>er</sup> JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2008 (NON AUDITES)**

Cette section du rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 décembre 2008 et pour l'année close à cette date. Les états financiers appropriés, les notes afférentes et les tableaux annexés à leur appui ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS, et des Normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS). Les tableaux annexés fournissent des détails contextuels et des explications à l'appui des fonds et des comptes spécifiques gérés par l'ONUSIDA, par l'intermédiaire des systèmes financiers de l'OMS, pour l'année close le 31 décembre 2008.

**Etat I**

**Etat de la performance financière**

**Toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2008**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Notes	2008	2007
<b>Produits opérationnels</b>			
<i>Contributions volontaires</i>	3.2		
Gouvernements		274 682	261 671
Organismes coparrainants		5 618	4 636
Autres produits opérationnels		4 440	5 335
<b>Total des produits opérationnels</b>		<b>284 740</b>	<b>271 642</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>			
	2.8		
Services contractuels		105 448	97 945
Charges de personnel		83 566	68 703
Charges opérationnelles générales		28 747	38 374
Coopération financière directe		11 669	15 491
Voyages		11 365	12 611
Équipement, véhicules et mobilier		1 977	5 614
Télécommunications		698	417
Formation		516	533
Consultants, services de recherche		425	320
Fournitures et documentation médicales		279	62
<b>Total des dépenses opérationnelles</b>		<b>244 690</b>	<b>240 070</b>
<b>Excédent pour la période</b>		<b>40 050</b>	<b>31 572</b>
Produits et charges financiers, en net	3.3	6 176	12 434
<b>Total de l'excédent pour l'année</b>		<b>46 226</b>	<b>44 006</b>

*Les notes afférentes aux comptes font partie intégrante des états financiers*

**Etat II**

**Etat de la situation financière**

**Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Notes	2008	2007
<b>ACTIF</b>			
<i>Actif circulant</i>			
Liquidités (espèces et quasi espèces)	4.1	274 673	336 209
Sommes à recevoir	4.2	66 755	13 366
Avances au PNUD	4.4	18 903	6 140
Autres créances	4.2	873	-
Charges constatées d'avance	4.3	32 649	-
		393 853	355 715
<i>Actif immobilisé</i>			
Bâtiment	4.7	25 613	23 660
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		419 466	379 375
<b>PASSIF</b>			
<i>Dettes à court terme</i>			
Sommes à payer	4.6	26 229	36 827
Autres dettes à court terme	4.6	1 716	-
		27 945	36 827
<i>Dettes à moyen et long terme</i>			
Emprunts à long terme	4.7	23 660	25 613
Prestations constituées	4.8	3 367	9 434
		27 027	35 047
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		54 972	71 874
<b>ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>			
<b>Actif net/réserves</b>			
Fonds de réserve	2.18	35 000	35 000
Fonds propres engagés dans les immobilisations	5.1	1 953	-
Pertes latentes sur réévaluations	5.2	( 1 772)	-
Ajustements liés aux exercices précédents	5.3	10 903	-
Remboursements aux donateurs		( 317)	-
<b>Excédents cumulés</b>	4.14		
Non soumis à restrictions		232 885	188 929
Soumis à restrictions		85 842	83 572
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>	Etat III	364 494	307 501
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>		419 466	379 375

Les notes afférentes aux comptes font partie intégrante des états financiers

**Etat III**

**Etat des variations de l'actif net/situation nette**

**Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2008**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Notes	1er janvier 2008	Variations en 2008	31 décembre 2008
<b>Actif net/réserves</b>				
Fonds de réserve	2.18	35 000	-	35 000
Fonds propres engagés dans les immobilisations	5.1	-	1 953	1 953
Pertes latentes sur réévaluations	5.2	-	( 1 772)	( 1 772)
Ajustements liés aux exercices précédents	5.3	-	10 903	10 903
Remboursements aux donateurs		-	( 317)	( 317)
<b>Total actif net/réserves</b>		<b>35 000</b>	<b>10 767</b>	<b>45 767</b>
<b>Excédents cumulés</b>				
	4.14			
Fonds BPTI - non soumis à restrictions		188 929	43 956	232 885
Fonds hors BPTI - soumis à restrictions		83 572	2 270	85 842
<b>Total des excédents cumulés</b>		<b>272 501</b>	<b>46 226</b>	<b>318 727</b>
<b>Actif net/situation nette</b>		<b>307 501</b>	<b>56 993</b>	<b>364 494</b>

*Les notes afférentes aux comptes font partie intégrante des états financiers*

**Etat IV**

**Tableau des flux de trésorerie**

**Toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2008**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	<b>2008</b>
<b>Flux de trésorerie générés par les (affectés aux) activités opérationnelles</b>	
Excédent pour la période	46 226
Augmentation des contributions à recevoir	( 53 389)
Augmentation des autres sommes à recevoir	( 873)
Augmentation des charges constatées d'avance	( 32 649)
Augmentation des avances au PNUD	( 12 763)
Diminution des charges à payer	( 10 598)
Augmentation des autres dettes	1 716
Economies sur obligations non liquidées de l'exercice précédent	10 903
Diminution du compte de réévaluation	( 1 772)
Moins : Produits financiers	( 6 176)
<i>Flux nets de trésorerie affectés aux activités opérationnelles</i>	<u>( 59 375)</u>
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement</b>	
Produits financiers	6 176
<i>Flux nets de trésorerie générés par les activités d'investissement</i>	<u>6 176</u>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	
Remboursements aux donateurs	( 317)
Diminution des dettes à long terme	( 6 067)
Remboursement d'emprunts	( 1 953)
<i>Flux nets de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	<u>( 8 337)</u>
<b>Diminution nette des liquidités</b>	<u>( 61 536)</u>
<b>Liquidités au 1er janvier</b>	<u>336 209</u>
<b>Liquidités au 31 décembre</b>	<u><u>274 673</u></u>

*Les notes afférentes aux comptes font partie intégrante des états financiers*

## Notes afférentes aux comptes

### 1. Exposé des objectifs

L'objectif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), tel que mentionné dans le Mémoire d'accord conclu entre les coparrainants portant création de l'ONUSIDA et dans les résolutions du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) 1994/24 et 1995/2, est de coordonner la riposte du système des Nations Unies à l'épidémie de VIH.

Cet objectif a été affiné et actualisé à la suite de l'évaluation quinquennale réalisée en 2001 et 2002 qui a conduit le Conseil de Coordination du Programme à prendre les décisions 2.4 et 2.5 (UNAIDS/PCB(13)/02.6), énumérant les cinq fonctions transversales de base de l'ONUSIDA suivantes :

- fournir un **leadership et un plaidoyer** pour une riposte efficace contre l'épidémie,
- fournir des **informations stratégiques** nécessaires pour guider les efforts des partenaires,
- **tracer, suivre et évaluer** l'épidémie et la riposte,
- favoriser un **engagement de la société civile et un développement des partenariats**, et
- **mobiliser les ressources** financières, techniques et politiques.

Lors de sa 20<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 25 au 27 juin 2007, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le BPTI 2008–2009, lesquelles incluent une répartition des résultats escomptés et des besoins en ressources des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les activités de chacun sont associées à un ou plusieurs des sept effets directs principaux<sup>4</sup>. Ces effets directs principaux reflètent les priorités absolues de l'action mondiale en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH.

### 2. Exposé des principes comptables

#### 2.1 Base de préparation

Les comptes de l'ONUSIDA sont tenus conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme conformément à la résolution 1994/24 de l'ECOSOC et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu entre les coparrainants créant l'ONUSIDA. Les principes comptables et les pratiques de comptabilité financière appliqués par l'ONUSIDA sont en conséquence basés sur le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'OMS. Lorsque ce Règlement et ces Règles ne prévoient pas de dispositions explicites, les dispositions des Normes comptables du système des Nations Unies (UNSAS) s'appliquent. Les états financiers non audités, les notes afférentes et les tableaux annexés sont établis conformément aux UNSAS et présentés suivant leurs recommandations. En 2008, l'OMS et l'ONUSIDA ont commencé à adopter les Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) dans le cadre de l'effort engagé par l'ensemble du système des Nations Unies pour mettre en œuvre ces normes d'ici à 2010. Il en résulte que des changements substantiels ont eu lieu au niveau de la présentation et du contenu des états financiers 2008. Les changements par rapport aux normes UNSAS sont documentés plus en détail dans cette section.

Ces états financiers ont été préparés sur la base du principe dit « de continuité d'exploitation » et se conforment au principe dit « du coût historique » utilisant la méthode de comptabilité dite « d'engagement ».

La liste de toutes les normes IPSAS et de leur application dans les états financiers 2008 figure ci-dessous :

#### **Normes appliquées ou non applicables :**

- IPSAS 1 – Présentation des états financiers
- IPSAS 2 – Tableaux des flux de trésorerie
- IPSAS 10 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes
- IPSAS 11 – Contrats de construction
- IPSAS 14 – Evénements postérieurs à la date de reporting

<sup>4</sup> Le BPTI 2008-2009 a adopté la nomenclature de la Direction pour la coopération au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, et basé la structure du BPTI sur des effets directs et des produits.

- IPSAS 16 – Immeubles de placement
- IPSAS 22 – Présentation de l'information financière sur le secteur gouvernemental
- IPSAS 23 – Produits des opérations sans contrepartie directe (impôts et transferts)
- IPSAS 24 – Présentation de l'information budgétaire dans les états financiers

**Normes non appliquées :**

- IPSAS 3 – Principes comptables, changements de méthodes d'estimation et erreurs
- IPSAS 4 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères
- IPSAS 5 – Coûts d'emprunt
- IPSAS 6 – Etats financiers consolidés et distincts
- IPSAS 7 – Participations dans des entités associées
- IPSAS 8 – Participations dans des coentités
- IPSAS 9 – Produits des opérations avec contrepartie directe
- IPSAS 12 – Stocks
- IPSAS 13 – Contrats de location
- IPSAS 15 – Instruments financiers : informations à fournir et présentation
- IPSAS 17 – Immobilisations corporelles
- IPSAS 18 – Information sectorielle
- IPSAS 19 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
- IPSAS 20 – Information relative aux parties liées
- IPSAS 21 – Dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie
- IPSAS 25 – Avantages sociaux
- IPSAS 26 – Dépréciation d'actifs générateurs de trésorerie

Les principes comptables spécifiques suivants qui affectent de manière importante l'évaluation de la performance financière et de la situation financière sont appliqués.

## **2.2 Présentation des états financiers**

Les états financiers, notes afférentes et tableaux annexés sont présentés libellés en dollars des Etats-Unis d'Amérique. Du fait de l'adoption de la norme IPSAS 1, c'est la première année que l'ONUSIDA présente un Etat de la situation financière (Etat II), un Etat des variations de l'actif net/situation nette (Etat III) et un Tableau des flux de trésorerie (Etat IV.) En outre, dans la mesure où c'est la première année d'adoption de la norme IPSAS 1 et comme prévu par celle-ci, aucun chiffre comparatif n'est présenté dans l'Etat IV. Les éléments d'actif et de passif, y compris les sommes à recevoir et les sommes à payer, sont tous enregistrés de manière globale et chronologique dans les livres comptables de l'OMS. L'OMS a procédé à l'extraction des soldes d'ouverture des comptes de l'ONUSIDA pour faciliter l'adoption de la Norme.

## **2.3 Conversions des devises**

La conversion en dollars des Etats-Unis d'Amérique d'opérations libellées dans des devises autres est effectuée au taux de change opérationnel des Nations Unies en vigueur à la date de l'opération.

Les éléments d'actif et de passif qui sont libellés dans des devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le premier jour du mois aux fins de l'information financière. Les plus et moins-values réalisées du fait du règlement et de la réévaluation des opérations en devises étrangères sont comptabilisées dans l'état de la performance financière. Les plus et moins-values latentes au moment de la réévaluation du bilan sont comptabilisées au niveau de la situation nette.

## **2.4 Comptabilisation des écarts de conversion**

Les gains et pertes de change constatés lors de l'achat ou de la vente de devises, les écarts de conversion générés par la réévaluation des soldes espèces des livres comptables et tous les autres écarts de conversion sont régularisés au niveau des fonds et des comptes correspondants.

## **2.5 Contributions volontaires**

Les activités de l'ONUSIDA sont entièrement financées grâce à des contributions volontaires. Celles-ci sont comptabilisées suivant la méthode dite « d'engagement ». Des accords formels de financement signés par les deux parties sont nécessaires pour pouvoir comptabiliser un actif avant la réception des fonds correspondants. Lorsque le financement pour une année donnée est payable d'avance, les recettes correspondantes au financement décrit dans l'accord sont comptabilisées lorsque l'accord est signé.

Les contributions de biens ou de services en nature reçues par l'ONUSIDA sont comptabilisées pendant l'exercice durant lequel elles ont été reçues. Les contributions en nature sont comptabilisées à la fois en recettes et en dépenses au niveau du Fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour les activités hors BPTI, dans lequel elles sont enregistrées à leur juste valeur telle qu'estimée au plus précis.

## **2.6 Intérêts créditeurs**

Les fonds de l'ONUSIDA sont placés par l'OMS. Les produits d'intérêts sont comptabilisés suivant la méthode dite « d'engagement ». Les intérêts acquis sur ces fonds placés sur des comptes investis de manière groupée sont répartis proportionnellement au capital des comptes. Les revenus des placements réalisés pour des fonds spécifiques sont crédités aux fonds concernés. L'intérêt est ajusté des écarts de conversion résultant des opérations en devises et des opérations de réévaluation.

Les intérêts acquis et répartis pendant l'exercice aux comptes spécifiques de l'OMS/l'ONUSIDA sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et de ces fonds.

## **2.7 Fonds de péréquation des impôts**

Les personnels de l'ONUSIDA qui sont des citoyens d'Etats Membres qui prélèvent un impôt sur le revenu sur les émoluments reçus de l'organisation sont inclus dans le Fonds de péréquation des impôts de l'OMS.

## **2.8 Comptabilisation des dépenses (dépenses)**

La comptabilisation des dépenses a lieu au moment de la fourniture des biens ou des services. La mise en œuvre du système ERP (de planification des ressources de l'entreprise) basé sur Oracle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 a permis à l'ONUSIDA de mieux gérer les dépenses conformément à ce principe, par le biais d'une déclaration systématique des dates de fourniture. Il convient de noter qu'avant la mise en place de l'ERP en juillet 2008, les anciens systèmes comptables utilisés par le Programme comptabilisaient les dépenses sur la base de la création d'un engagement. Pour atténuer l'effet de cet écart temporaire potentiel, le Programme a mis en place des politiques nécessitant la création d'engagements uniquement pour les biens et/ou les services devant être fournis pendant l'exercice en cours. A la fin de l'exercice, un examen complet de tous les engagements en cours sera réalisé pour ne comptabiliser que les dépenses pour des biens et/ou des services qui ont été fournis.

## **2.9 Coûts d'appui au programme**

En 2008, l'ONUSIDA a commencé à comptabiliser le montant total des coûts d'appui en se basant sur les recettes comptabilisées au lieu des dépenses, comme cela se faisait précédemment. Ce changement de principe comptable s'est traduit par un « rattrapage » exceptionnel qui est venu augmenter le niveau des commissions acquises.

## **2.10 Liquidités (espèces et quasi espèces)**

Les soldes des comptes d'avances temporaires reflètent les décaissements enregistrés jusqu'au 30 novembre 2008 afin d'assurer une date d'arrêté cohérente pour tous les comptes de l'OMS/l'ONUSIDA. Les décaissements qui n'ont pas été comptabilisés sur l'exercice le seront lors de la liquidation des engagements fermes concernés et sur les soldes bancaires en 2009.

## **2.11 Sommes à recevoir et autres créances**

Les sommes à recevoir et autres créances sont comptabilisées à leur valeur de réalisation estimée après provisions pour créances douteuses et irrécouvrables. Compte tenu des résultats passés, il n'existe pas de provision pour créances douteuses.

## **2.12 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance correspondent aux décaissements effectués au titre d'engagements sur l'exercice suivant et seront passées en charges pendant cet exercice ultérieur.

## **2.13 Immobilisations corporelles**

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût et ne font pas l'objet d'amortissements. Les équipements sont totalement passés en charges à leur coût pendant l'exercice pendant lequel ils ont été acquis. Un inventaire des équipements est réalisé et la valeur des équipements est indiquée dans les présentes notes. En 2008, l'ONUSIDA a appliqué un seuil de \$ 5 000 pour l'information financière sur les équipements. Ce seuil est appliqué aux acquisitions mentionnées dans la Note 4.5.

#### **2.14 Sommes à payer**

En raison du changement de système évoqué à la Note 2.8, les sommes à payer représentent à la fois la part d'un engagement qui n'a pas encore été réglée (c'est-à-dire un engagement en cours) et des dettes pour des biens et/ou des services qui ont été reçus mais pas réglés.

#### **2.15 Economies associées aux engagements non liquidés d'exercices précédents**

Les engagements non liquidés associés à des exercices précédents sont réglés pendant l'exercice en cours conformément au Règlement financier applicable à cet exercice. La liquidation d'engagements inutilisés ou les différences sur règlement sont débitées/créditées aux comptes des fonds concernés. Les soldes des engagements non liquidés à la fin 2008 sont communiqués au poste Sommes à payer dans l'Etat de la situation financière. Les soldes sont indiqués dans la Note 4.6.

#### **2.16 Prestations sociales**

Les avantages sociaux sont comptabilisés en charges suivant la méthode dite « d'engagement ». De même, les indemnités de départ versées aux membres du personnel, y compris l'allocation de rapatriement, l'indemnité pour congés annuels accumulés, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement et autres indemnités dues pour cause de cessation de l'emploi, sont comptabilisées suivant la méthode dite « d'engagement ».

#### **2.17 Eliminations**

Les comptes de l'ONUSIDA intègrent les activités programmatiques au titre du BPTI et les activités hors BPTI. Afin de préserver l'intégrité des fonds et pour plus de transparence, les recettes et les dépenses sont comptabilisées séparément pour chaque fonds individuel. Tout virement entre fonds qui se traduirait par une duplication des recettes et/ou des dépenses (y compris les coûts d'appui au programme) est éliminé lors de la consolidation.

#### **2.18 Fonds de réserve**

En attendant la réception des contributions de base, la mise en œuvre du BPTI peut être financée par le Fonds de réserve dont la création a été décidée par le Conseil de Coordination du Programme en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du Fonds de réserve par le Directeur exécutif ont été décidées lors de la sixième réunion du Conseil de Coordination du Programme qui s'est tenue à Genève en mai 1998.

#### **2.19 Risques financiers**

L'ONUSIDA est exposé à certains risques financiers, notamment le risque de change et le risque de crédit. L'OMS conserve la trésorerie de l'ONUSIDA et conformément au paragraphe 11.1 du Règlement financier, les fonds dont l'utilisation n'est pas prévue dans l'immédiat peuvent être placés. Tous les placements sont réalisés dans le cadre des politiques d'investissement approuvées par le Directeur général de l'OMS. Ces politiques sont régulièrement examinées par le Comité consultatif pour les investissements (*Advisory Investment Committee*) qui inclut des experts en investissement venant de l'extérieur. Le Comité fait des recommandations régulières au Directeur général. La gamme des types de placement se présente comme suit :

- **Placements obligataires à court terme en dollars des Etats-Unis** – Ce sont des produits de trésorerie et des instruments obligataires de haut niveau de qualité, à court terme, émis par l'Etat, des agences publiques et des sociétés privées, tels que définis dans la politique d'investissement approuvée,
- **Placements obligataires à long terme en dollars des Etats-Unis** – Ce sont des obligations de haut niveau de qualité, à moyen et long terme, émises par l'Etat, des agences publiques et des sociétés privées. Ces placements sont représentatifs des fonds gérés pour le Fonds de l'assurance-maladie du personnel et le Compte de gestion des indemnités de départ, tels que définis dans la politique d'investissement approuvée, et
- **Placements en actions en dollars des Etats-Unis** – Conformément à la politique d'investissement approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le Fonds de l'assurance-maladie du personnel.

**Risque de change** – L'ONUSIDA reçoit des contributions volontaires et effectue des paiements dans des devises autres que le dollar des Etats-Unis. Il est exposé à un risque de change lié aux fluctuations des taux de change. Les gains et les pertes de change sur l'achat et la vente de devises, la réévaluation des soldes des livres comptables et les autres écarts de conversion sont ajustés sur les fonds et comptes correspondants.

**Risque de crédit** – Le risque de crédit associé aux contributions des donateurs et à d'autres sommes à recevoir est évoqué ci-dessus dans la note sur les Sommes à recevoir. L'ONUSIDA n'est pas assujéti à un risque important de liquidité ou de prix.

### 3. Informations à l'appui de l'Etat de la performance financière

#### 3.1 *Vue d'ensemble de l'Etat*

L'Etat de la performance financière consolide les produits et les charges pour toutes les activités du Programme. Il distingue les activités opérationnelles de celles liées à des opérations de financement. Les Tableaux annexés 1, 2, 3, 4 et 5 fournissent plus de détails par fonds, région géographique et effet direct principal.

#### 3.2 *Contributions volontaires*

Les contributions volontaires au profit du Programme ont totalisé US\$ 284,7 millions pour l'année en cours. Ces contributions représentent les recettes reçues des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des institutions, d'autres organismes des Nations Unies ainsi que du secteur privé.

Les contributions volontaires sont acceptées sous réserve de leur compatibilité avec les politiques et les objectifs du Programme.

#### 3.3 *Produits (et charges) financiers, en net*

	31 décembre 2008 (en milliers de dollars des Etats- Unis)
Intérêts	6 117
Gains de change réalisés	<u>59</u>
<b>Total</b>	<b><u>6 176</u></b>

### 4. Informations à l'appui de l'Etat de la situation financière

#### 4.1 *Liquidités (espèces et quasi espèces)*

Les liquidités incluent l'encaisse, les valeurs à l'encaissement, les soldes bancaires et d'autres placements extrêmement liquides à court terme qui sont facilement convertibles en espèces et ont des échéances initiales de trois mois maximum. Ces soldes sont détenus de manière centralisée par l'OMS et placés au nom de l'ONUSIDA conformément aux règles et pratiques en vigueur à l'OMS.

#### 4.2 *Sommes à recevoir et autres créances*

Au 31 décembre 2008, l'encours des sommes à recevoir au titre des contributions s'élevait à US\$ 66,8 millions (US\$ 13,4 millions en 2007). La majeure partie de ces sommes à recevoir est liée à des soldes de lettres de crédit du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Au 31 décembre 2008, un montant de US\$ 0,9 million d'autres créances correspondait à différentes avances liées aux charges de personnel, telles que les salaires, et aux loyers.

#### 4.3 *Charges constatées d'avance*

Le montant de US\$ 32,6 millions des charges constatées d'avance concerne principalement des avances versées aux coparrainants de l'ONUSIDA. Au début 2008, l'ONUSIDA a viré 74 % de la part des coparrainants du BPTI 2008-2009. Les 33,3 % de ce virement qui concernent les activités 2009 sont comptabilisés comme des charges constatées d'avance dans l'Etat de la situation financière. Ce montant sera passé en charges en 2009.

#### 4.4 *Avances au PNUD*

En vertu de l'Accord de travail entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) concernant la fourniture de services d'appui administratif par le PNUD signé en avril 1996 et actualisé en juin 2008, le PNUD fournit des services d'appui administratif à l'ONUSIDA dans les bureaux de pays. Du fait de cet accord, l'ONUSIDA

doit périodiquement avancer des fonds au PNUD pour couvrir les paiements effectués par le PNUD au nom de l'ONUSIDA.

#### 4.5 Equipements

Au 31 décembre 2008, l'ONUSIDA détenait des équipements évalués à US\$ 11,6 millions (2007 : US\$ 10 millions). Les évolutions concernant les équipements se sont présentées comme suit pour l'année close le 31 décembre 2008 :

	Siège (en milliers de dollars des Etats- Unis)	Sur le terrain et dans les régions (en milliers de dollars des Etats- Unis)	31 décembre 2008 (en milliers de dollars des Etats- Unis)	31 décembre 2007 (en milliers de dollars des Etats- Unis)
Solde d'ouverture	3 895	6 106	10 001	8 265
Acquisitions	871	1 462	2 333	1 975
Cessions	24	741	765	239
<b>Solde de clôture</b>	<b>4 742</b>	<b>6 827</b>	<b>11 569</b>	<b>10 001</b>

#### 4.6 Sommes à payer et autres dettes

Les sommes à payer pour les activités programmatiques de l'ONUSIDA totalisaient US\$ 26,2 millions au 31 décembre 2008 (détail ci-dessous). Le montant total des engagements non liquidés au 31 décembre 2007 pour des activités programmatiques de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 36,8 millions. La diminution du solde des sommes à payer de US\$ 10,6 millions reflète le nouveau principe de comptabilisation des dépenses en vertu duquel les fonds affectés sont comptabilisés en dépenses lorsque les biens et services sont reçus.

	31 décembre 2008 (en milliers de dollars des Etats- Unis)	31 décembre 2007 (en milliers de dollars des Etats-Unis)
Sommes à payer	10 447	-
Engagements non liquidés	15 782	36 827
<b>Total</b>	<b>26 229</b>	<b>36 827</b>

D'autres dettes pour US\$ 1,7 million au 31 décembre 2008 sont principalement liées aux charges salariales.

#### 4.7 Immobilisations corporelles (bâtiments) et emprunts à long terme

Lors de sa 12<sup>ème</sup> réunion de mai 2004, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct auprès de la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS pour un coût estimé de CHF 66,0 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est estimée à CHF 33 millions. En décembre 2003, la Confédération suisse s'est engagée à fournir un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 59,8 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est de CHF 29,9 millions. Le remboursement sur une période de 50 ans de la part de l'ONUSIDA sur ce prêt sans intérêt fourni par la Confédération suisse est effectué via une réaffectation des fonds autrement dépensés pour la location de bureaux à partir de la première année d'achèvement du bâtiment.

Le bâtiment a été achevé en novembre 2006. Le montant inscrit au poste Immobilisations corporelles (bâtiments) inclut US\$ 25,6 millions qui représentent la part de 50 % des engagements de l'ONUSIDA au titre du bâtiment au 31 décembre 2007.

Le prêt remboursable de US\$ 23,7 millions au 31 décembre 2008 représente le solde de la part de l'ONUSIDA dans le prêt reçu de la Confédération suisse.

#### 4.8 Prestations constituées

Elles représentent :

- (i) *Le compte pour les indemnités de fin de contrat* : ce compte a été créé pour assurer le paiement des rémunérations dues aux membres du personnel en fin de contrat, notamment l'allocation de rapatriement, l'indemnité pour congés annuels accumulés, les frais de voyage et de déménagement lors d'un rapatriement et d'autres indemnités dues en cas de cessation de l'emploi. Il est financé par une provision budgétaire fixée à 2,5 % de l'ensemble des charges de personnel pour l'exercice biennal 2008-2009.
- (ii) *Le compte pour les droits à indemnité non inclus dans le traitement* : ce compte permet de financer les droits à indemnité du personnel non inclus dans le traitement. Ils se composent des allocations pour frais d'étude, des frais de voyage liés à l'allocation pour frais d'études, les frais pour congés dans les foyers, les frais de voyage lors des recrutements et les primes d'affectation, et les frais de transport des effets personnels. Ces droits sont financés par un prélèvement de 10 % sur les traitements des membres du personnel.

	<b>31 décembre 2008 (en milliers de dollars des Etats- Unis)</b>
Paiements de fin de contrat	<b>5 637</b>
Droits à indemnité non inclus dans le traitement	<b>(2 270)</b>
<b>Total</b>	<b>3 367</b>

#### 4.9 Assurance-maladie du personnel

Le personnel de l'ONUSIDA est couvert par l'Assurance-maladie du personnel de l'OMS (SHI). Les recettes du fonds de l'Assurance-maladie de l'OMS comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraité (versées à raison d'un tiers par le participant et de deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts acquis sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service.

#### 4.10 Droits du personnel en vertu des normes IPSAS

En vertu des normes IPSAS, le montant cumulé des droits à indemnités des membres du personnel au titre des congés dans les foyers, des voyages lors d'un rapatriement, des allocations pour frais d'études et des frais de déménagement, de rapatriement et autres frais en cas de fin de contrat devra être provisionné et calculé à la valeur actuelle de tous les coûts futurs liés aux droits à indemnités du personnel. La dernière évaluation actuarielle des prestations constituées a révélé une potentielle insuffisance de financement supérieure à US\$ 100 millions pour l'OMS, ce qui inclut le personnel de l'ONUSIDA. De même, le montant des charges à payer de l'OMS au titre des charges futures d'assurance-maladie ne couvre pas totalement les engagements tels que calculés en utilisant les hypothèses actuarielles les plus récentes. L'OMS prévoit d'adopter la norme IPSAS relative aux droits à prestation du personnel en 2010. A ce moment là, l'ONUSIDA devra comptabiliser dans son Etat de la situation financière sa part de ces engagements.

#### 4.11 Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA adhère à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies (UNJSPF) via l'OMS qui est membre de celle-ci. La Caisse commune a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer au personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès ou d'incapacité et d'autres prestations. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être couvert conformément à l'article 26 des statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour couvrir le déficit ne sont à verser que lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – à la date de l'évaluation – que le déficit soit couvert. A la date du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

**4.12 *Dispenses administratives, montants passés par pertes et profits, versements à titre gracieux et fraudes***

Pendant l'année 2008, le Programme n'a comptabilisé aucune dispense administrative ni aucun montant passé par pertes et profits. Il y a eu un versement à titre gracieux pour un montant total de US\$ 30 000 au profit de la famille d'un membre du personnel de l'ONUSIDA qui a été tué lors d'une attaque contre les agences des Nations Unies le 11 décembre 2007 à Alger. En outre, nous n'avons recensé aucun cas de fraude pendant l'année 2008.

**4.13 *Passif éventuel***

Au 31 décembre 2008, deux actions en justice étaient en cours : une affaire liée à un dommage écologique présumé provoqué par la construction du bâtiment ONUSIDA/OMS et une affaire en suspens concernant un litige lié à un contrat de location de locaux dans un bâtiment. Ces procédures ne sont pas présumées être d'importance significative. En outre, il y avait deux litiges liés au personnel en cours devant le Tribunal administratif de l'OIT – qui sont actuellement contestés par le Programme. Les procédures juridiques ne sont pas suffisamment avancées pour évaluer avec certitude l'ampleur d'une éventuelle responsabilité du Programme.

**4.14 *Variations de l'actif net/situation nette***

Cet état est divisé en deux catégories, à savoir les actifs soumis à restrictions et les actifs non soumis à restrictions. Les actifs non soumis à restrictions correspondent aux fonds de l'ONUSIDA. Les actifs soumis à restrictions correspondent aux soldes des fonds qui sont contractuellement engagés pour être dépensés au profit d'activités et/ou de zones géographiques spécifiques. Le donateur peut demander que ces fonds lui soient remboursés s'ils ne sont pas dépensés selon les modalités ou dans les délais prévus dans l'accord.

**5. Informations à l'appui de l'Etat des variations de l'actif net/situation nette**

**5.1 *Fonds propres engagés dans les immobilisations***

Les immobilisations sont comptabilisées à l'achat, ce qui réduit les soldes affectés des fonds correspondants. A la fin de chaque exercice, ces immobilisations sont portées au crédit des fonds propres. A la fin 2008, les fonds propres engagés dans les immobilisations représentaient US\$ 2 millions au titre de la part de l'ONUSIDA dans le bâtiment du siège à Genève.

**5.2 *Pertes latentes sur réévaluations***

A la fin de chaque mois, tous les éléments d'actif et de passif détenus dans des devises autres que le dollar des Etats-Unis sont réévalués au taux de change du mois en cours. La réévaluation crée des gains et des pertes latentes qui sont intégrés au poste Actif net/situation nette. Tous les gains et les pertes de change réalisés sont enregistrés dans l'Etat de la performance financière au poste Produits (et charges) financiers, en net.

**5.3 *Ajustements liés aux exercices précédents***

Pendant l'année 2008, des décaissements ont été effectués au titre d'engagements non liquidés d'exercices précédents. Un certain nombre de ces engagements ont été réduits pour tenir compte de la révision des engagements ou annulés lorsqu'ils ne représentaient plus des engagements valables. En outre, à la fin 2008, les engagements non liquidés du BPTI 2006–2007 ont été annulés conformément au Règlement financier applicable à cette période. La réduction et l'annulation de ces engagements non liquidés ont généré un montant total de US\$ 10,9 millions indiqué au poste Ajustements liés aux exercices précédents.

**Tableau annexé 1**

**Etat de la performance financière par grandes catégories de fonds**

**pour l'année close le 31 décembre 2008**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Notes	Budget-plan	Fonds hors Budget-	Total	
		de travail intégré	plan de travail intégré	2008-2009	2007
		(a)	(b)	(c) = (a+b)	
<b>Produits opérationnels</b>					
<i>Contributions volontaires</i>	3.2				
Gouvernements		245 215	29 467	<b>274 682</b>	261 671
Organismes coparrainants		4 000	1 618	<b>5 618</b>	4 636
Autres produits opérationnels		354	4 086	<b>4 440</b>	5 335
<b>Total des produits opérationnels</b>		<b>249 569</b>	<b>35 171</b>	<b>284 740</b>	<b>271 642</b>
<b>Charges opérationnelles</b>					
	2.8				
Services contractuels		91 282	14 166	<b>105 448</b>	97 945
Charges de personnel		76 752	6 814	<b>83 566</b>	68 703
Charges opérationnelles générales		20 518	8 229	<b>28 747</b>	38 374
Coopération financière directe		9 628	2 041	<b>11 669</b>	15 491
Voyages		9 261	2 104	<b>11 365</b>	12 611
Équipements, véhicules et mobilier		1 361	616	<b>1 977</b>	5 614
Télécommunications		649	49	<b>698</b>	417
Formations		367	149	<b>516</b>	533
Consultants, services de recherche		128	297	<b>425</b>	320
Fournitures et documentation médicales		15	264	<b>279</b>	62
<b>Total des dépenses opérationnelles</b>		<b>209 961</b>	<b>34 729</b>	<b>244 690</b>	<b>240 070</b>
<b>Excédent pour l'année</b>		<b>39 608</b>	<b>442</b>	<b>40 050</b>	<b>31 572</b>
Produits et charges financiers, nets	3.3	<b>4 348</b>	<b>1 828</b>	<b>6 176</b>	<b>12 434</b>
<b>Total de l'excédent pour l'année</b>		<b>43 956</b>	<b>2 270</b>	<b>46 226</b>	<b>44 006</b>

Tableau annexé 2

**Budget-plan de travail intégré**  
**Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2008**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Contributions volontaires	Fonds reçus au titre du BPTI 2008-2009
<b>Gouvernements</b>	
Andorre	38
Australie	2 369
Belgique	4 717
Bulgarie	5
Chine	100
Danemark	10 097
Finlande	11 682
France	1 775
Allemagne	2 726
Grèce	1 415
Irlande	9 034
Japon	2 430
Liechtenstein	24
Luxembourg	3 933
Monaco	156
Pays-Bas	48 517
Nouvelle-Zélande	1 935
Norvège	25 907
Pologne	48
Portugal	301
Fédération de Russie	500
Espagne	5 829
Suède	38 822
Turquie	1 000
Suisse	4 219
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	15 361
Etats-Unis d'Amérique	52 275 <sup>a/</sup>
	<b>245 215</b>
<b>Organismes coparrainants</b>	
Banque mondiale	4 000
<b>Autres</b>	
Divers	354
<b>Total</b>	<b>249 569</b>
<b>Autres recettes</b>	
Intérêts	4 348
<b>TOTAL</b>	<b>253 917</b>

a/ Représente le solde de US\$ 22,3 millions d'une lettre de crédit de 2007 et une lettre de crédit de US\$ 30 millions de 2008 non encore tirée.

Tableau annexé 3

Fonds hors Budget-plan de travail intégré  
Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2008  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Contributions volontaires	Fonds reçus au titre d'activités hors BPTI 2008-2009
<b>Gouvernements</b>	
Australie	5 477
Autriche	617
Canada	83
Danemark	2 296
France	518
Allemagne	52
Grèce	157
Irlande	2 690
Italie	90
Japon	263
Luxembourg	( 265) a/
Pays-Bas	313
Norvège	88 b/
Fédération de Russie	600
Espagne	1 107
Suède	4 423
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5 715
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	5 242
	<b>29 468</b>
<b>Organismes coparrainants</b>	
HCR	223
UNICEF	79
PNUD	1 107
OMS	209
	<b>1 618</b>
<b>Autres</b>	
AWARE	30
Fondation Bill et Melinda Gates	2 825
BM Creative Management LTD	10
CARICOM	50
Constella Futures	11
Fondation Ford	100
Geneva Global Inc.	27
Allemagne, GTZ	487
Fonds mondial	259
Organisation des pays exportateurs de pétrole	200
UNCERF	38
PNUE	25
UNIFEM	22
Divers	3
	<b>4 086</b>
<b>Total</b>	<b>35 172</b>
<b>Autres recettes</b>	
Intérêts	1 828
<b>TOTAL</b>	<b>37 000</b>

a/ Représente des recettes nettes pour 2008 de US\$ 3 025 718 moins des fonds canalisés de US\$ 3 290 464

b/ Représente des recettes nettes pour 2008 de US\$ 448 579 moins des fonds canalisés de US\$ 360 425

Tableau annexé 4

**Budget-plan de travail intégré**  
**Allocations, dépenses et fonds affectés par effet direct principal (résumé)**  
**pour l'année close le 31 décembre 2008**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Effet direct principal	Allocations approuvées 2008-2009	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
1 Leadership et mobilisation des ressources	214 510	97 251	9 038	106 289	108 221	50%
2 Planification, financement, assistance technique et coordination	110 911	45 715	10 833	56 548	54 363	51%
3 Renforcement de la base de preuves et de la responsabilisation	30 521	13 206	793	13 999	16 522	46%
4 Ressources humaines et capacités des systèmes	45 615	23 476	-	23 476	22 139	51%
5 Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	29 856	11 379	452	11 831	18 025	40%
6 Populations les plus exposées au risque d'infection	16 090	5 740	239	5 979	10 111	37%
7 Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et populations en situation de crise humanitaire	32 317	13 194	359	13 553	18 764	42%
Fonds d'urgence	5 000	-	-	-	5 000	-
<b>Total</b>	<b>484 820</b>	<b>209 961</b>	<b>21 714</b>	<b>231 675</b>	<b>253 145</b>	<b>48%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Tableau annexé 5

Fonds hors Budget-plan de travail intégré  
Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés par origine des recettes (résumé)  
pour l'année close le 31 décembre 2008  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Origine des recettes	Report 2006.	Fonds reçus	Total	Dépenses	Fonds affectés	Total	Taux de mise en
	2007	en 2008 <sup>a/</sup>	Fonds		b/	(f) = (d + e)	œuvre
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	(g) = (f / c)
<b>Contributions volontaires et autres recettes</b>							
Andorre	11	-	11	-	-	-	-
Australie	3 148	5 948	9 096	3 169	1 369	4 538	50%
Autriche	153	146	299	220	2	222	74%
Belgique	1 298	-	1 298	834	-	834	64%
Canada	85	83	168	90	2	92	55%
Danemark	784	2 296	3 080	362	-	362	12%
Finlande	1 936	-	1 936	99	3	102	5%
France	1 360	518	1 878	92	-	92	5%
Allemagne, notamment GTZ	867	539	1 406	757	86	843	60%
Grèce	-	157	157	10	-	10	6%
Irlande	2 754	2 690	5 444	950	111	1 061	19%
Italie	10	90	100	6	-	6	6%
Japon	876	263	1 139	641	29	670	59%
Luxembourg	10 342	(265)	10 077	1 246	215	1 461	14%
Ministère de la communauté flamande, Belgique	917	-	917	533	22	555	61%
Pays-Bas	387	313	700	366	326	692	99%
Nouvelle-Zélande	224	-	224	65	129	194	86%
Norvège	1 991	88	2 079	794	1	795	38%
Fédération de Russie	339	600	939	815	-	815	87%
Espagne	1 152	1 107	2 259	1 283	10	1 293	57%
Suède	5 961	4 423	10 384	4 614	406	5 020	48%
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	6 735	5 715	12 450	7 265	1 059	8 324	67%
Etats-Unis d'Amérique (CDC)	2 173	-	2 173	-	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique (NHI)	17	-	17	-	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	295	5 242	5 537	3 224	202	3 426	62%
AWARE	-	30	30	-	-	-	-
Fondation Bill et Melinda Gates	2 497	2 825	5 322	2 211	700	2 911	55%
BM Creative Management LTD	-	10	10	9	-	9	90%
CARICOM	66	50	116	39	-	39	34%
Commission des Communautés européennes	75	(30)	45	1	-	1	2%
Constella Futures	-	11	11	-	-	-	-
Fondation Ford	426	100	526	45	-	45	9%
Geneva Global Inc.	-	27	27	-	-	-	-
Fonds mondial	47	259	306	120	-	120	39%
Organisation internationale du Travail	15	-	15	1	-	1	7%
John Hopkins University	6	-	6	-	-	-	-
Johnson & Johnson Products Inc.	12	-	12	1	-	1	8%
Merck & Company Inc.	296	-	296	38	-	38	13%
ANRS	23	-	23	13	-	13	56%
OPEP	1 064	200	1 264	121	88	209	17%
Rupert Everett	25	-	25	25	-	25	100%
Communauté de Développement de l'Afrique australe	44	-	44	-	-	-	-
Université de Stanford	10	-	10	-	-	-	-
UNCERF	-	38	38	3	-	3	8%
PNUD	96	1 107	1 203	688	58	746	62%
PNUE	-	25	25	-	-	-	-
UNESCO	116	-	116	-	-	-	-
UNFIP	230	(230)	-	-	-	-	-
UNFPA	10	-	10	5	-	5	50%
HCR	13	223	236	1	-	1	-
UNICEF	26	79	105	37	7	44	42%
UNIFEM	-	22	22	-	-	-	-
Nations Unies	20	-	20	-	-	-	-
ONUDC	15	-	15	1	-	1	7%
UNOPS	108	-	108	98	-	98	90%
PAM	15	-	15	1	-	1	7%
OMS	148	209	357	98	-	98	27%
Banque mondiale	34	-	34	3	-	3	9%
Allocations spéciales CCP	29 349	-	29 349	6 441	-	6 441	22%
Divers	26	3	29	1	-	1	3%
Intérêts et autres	4 947	3 404	8 351	1 623	161	1 784	21%
Coûts d'appui au programme (PSC)	-	-	-	(4 330) <sup>c/</sup>	-	(4 330)	-
<b>Total</b>	<b>83 572</b>	<b>38 315</b>	<b>121 887</b>	<b>34 729</b>	<b>4 986</b>	<b>39 715</b>	<b>33%</b>

a/ Inclut les recettes, les remboursements aux donateurs et les économies sur les obligations non liquidées de l'exercice précédent.

b/ Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

c/ Prière de vous reporter à la note 2.17 en page 12

## SECTION III

### INFORMATIONS SUR LA GESTION

#### I. Fonds reçus au titre de l'exercice biennal 2008-2009

Au cours de l'année considérée, des produits opérationnels d'un montant de US\$ 249,6 millions ont été reçus au profit des ressources de base du BPTI pour 2008-2009. Ce montant a été financé par vingt-sept gouvernements à hauteur de 98,3 % et par la Banque mondiale à hauteur de 1,6 %. Le solde (soit 0,1 %) est composé de recettes diverses, y compris des fonds reçus d'institutions publiques et de donateurs privés autres que les gouvernements, des donations diverses et des honoraires reçus. En plus de ce montant, des produits financiers (principalement des produits d'intérêts) de US\$ 4,3 millions ont aussi été reçus et répartis pendant la période considérée, portant le total des recettes à la disposition du BPTI 2008-2009 à US\$ 253,9 millions. Le Tableau annexé 2 en page 21 fournit des détails sur ces recettes.

En outre, des ressources hors BPTI d'un montant de US\$ 35,2 millions ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA pour appuyer un certain nombre d'activités au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays, et un certain nombre d'activités gérées au niveau interinstitutions qui ne sont pas incluses dans le BPTI et ne sont pas du ressort spécifique des coparrainants. En plus de ce montant, des produits financiers (principalement des produits d'intérêts) de US\$ 1,8 million ont aussi été reçus et répartis pendant la période considérée, portant le total des recettes à la disposition des activités hors BPTI à US\$ 37 millions. Le Tableau annexé 3 en page 22 fournit des détails sur les origines de ces fonds.

#### II. Fonds dépensés pour l'année close le 31 décembre 2008

Les dépenses opérationnelles de l'année close le 31 décembre 2008 ont totalisé US\$ 244,7 millions, comme indiqué dans le Tableau annexé 1 (colonne c) en page 20. Sur ce montant total, US\$ 210 millions représentent des dépenses au titre du BPTI 2008-2009 et le reste, soit US\$ 34,7 millions, représente des dépenses sur les fonds hors BPTI.

Les dépenses de US\$ 210 millions au titre du BPTI se décomposent comme suit :

- (a) US\$ 67,3 millions dépensés au profit des coparrainants pour la mise en œuvre de leurs activités de lutte contre le sida prévues dans le BPTI,
- (b) US\$ 61 millions dépensés pour les activités interinstitutions, et
- (c) US\$ 81,7 millions dépensés pour les activités et les charges de personnel du Secrétariat.

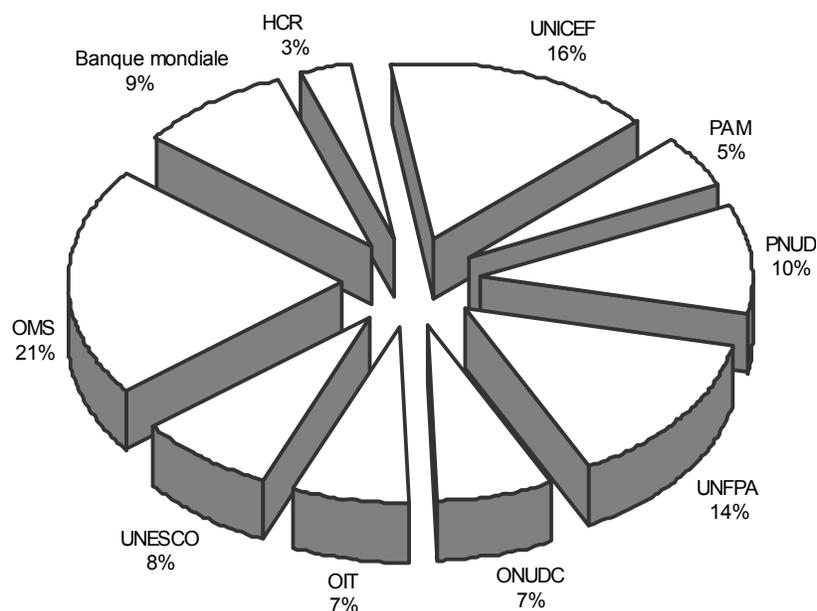
En plus du montant dépensé au titre du BPTI susmentionné, une somme de US\$ 21,7 millions a été affectée pendant la même année, ce qui représente globalement un taux d'engagement de 48 % (résumé dans le Tableau annexé 4 en page 23). Les fonds affectés correspondent à des fonds définitivement provisionnés pour des biens et des services non encore fournis.

##### **A. Budget-plan de travail intégré**

###### ***i) Fonds virés aux coparrainants***

Au 31 décembre 2008, les virements effectués au profit des coparrainants s'élevaient à US\$ 99,2 millions. Ces virements représentent 74 % de la part des coparrainants du BPTI 2008-2009. Par rapport à l'exercice biennal précédent, la part des coparrainants du BPTI virée au début de l'exercice biennal a été augmentée pour faciliter la mise en route et la mise en œuvre des activités du BPTI. La Figure 1 fournit des informations sur le pourcentage des virements faits au profit de chaque coparrainant par rapport au total des virements, parallèlement aux montants virés au titre de chacun des effets directs principaux convenus. Il convient toutefois de noter que seul un montant de US\$ 67,3 millions est comptabilisé en charge pour l'année 2008, le montant restant de US\$ 31,9 millions déjà viré aux coparrainants étant comptabilisé dans l'Etat de la situation financière au poste Charges constatées d'avance.

**Figure 1 : Fonds et pourcentages virés aux coparrainants pour l'année close le 31 décembre 2008**



**BPTI 2008-2009 - Coparrainants**  
**Allocations, dépenses et fonds affectés par effet direct principal (résumé)**  
**pour l'année close le 31 décembre 2008**

Effet direct principal	Allocations approuvées (a)	Fonds virés (b)	Solde (c)	Taux de mise en œuvre (d) = (b / a)
1 Leadership et mobilisation des ressources	8 100	6 025	2 075	74%
2 Planification, financement, assistance technique et coordination	25 071	18 783	6 288	75%
3 Renforcement de la base de preuves et de la responsabilisation	17 251	12 787	4 464	74%
4 Ressources humaines et capacités des systèmes	45 036	33 681	11 355	75%
5 Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	11 470	8 570	2 900	75%
6 Populations les plus exposées au risque d'infection	8 550	6 413	2 137	75%
7 Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	19 192	12 893	6 299	67%
<b>Total</b>	<b>134 670</b>	<b>99 152</b>	<b>35 518</b>	<b>74%</b>

**ii) Fonds dépensés sur les ressources interinstitutions**

Les activités interinstitutions incluent les initiatives communes engagées par un ou plusieurs membres de la famille de l'ONUSIDA (coparrainants et/ou Secrétariat). Ces activités sont habituellement axées sur des initiatives transversales qui aident à renforcer la riposte multisectorielle au sida. Au cours de l'année examinée, un montant total de US\$ 61 millions a été dépensé et US\$ 13,8 millions ont été affectés au profit d'activités interinstitutions sur un budget biennal approuvé de US\$ 152,2 millions<sup>5</sup>, ce qui représente un taux d'engagement de 49 %. Le Tableau 1 fournit des détails sur les fonds dépensés et affectés au profit des activités interinstitutions, par effet direct principal :

**Tableau 1 : Ressources interinstitutions – Allocations, dépenses et fonds affectés approuvés pour l'année close le 31 décembre 2008** (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

BPTI 2008-2009 - Ressources interinstitutions  
Allocations, dépenses et fonds affectés par effet direct principal (résumé)  
pour l'année close le 31 décembre 2008

Effet direct principal	Allocations approuvées	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
1 Leadership et mobilisation des ressources	81 427	37 354	4 764	42 118	39 309	52%
2 Planification, financement, assistance technique et coordination	54 931	20 831	8 898	29 729	25 202	54%
4 Ressources humaines et capacités des systèmes	579	500	-	500	79	86%
5 Droits de la personne, sexospécificité, stigmatisation et discrimination	13 718	2 116	154	2 271	11 447	17%
7 Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	1 595	167	12	179	1 416	11%
<b>Total</b>	<b>152 250</b>	<b>60 968</b>	<b>13 829</b>	<b>74 797</b>	<b>77 453</b>	<b>49%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

**iii) Fonds dépensés sur le budget du Secrétariat**

Les dépenses du Secrétariat de l'ONUSIDA se sont élevées à US\$ 81,7 millions pendant l'année close le 31 décembre 2008. Cela inclut US\$ 43,6 millions pour les activités et US\$ 38,1 millions pour les charges de personnel. En plus du montant dépensé susmentionné, un total de US\$ 7,9 millions a été affecté pendant l'année, ce qui représente globalement un taux d'engagement de 46 %. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les fonds dépensés et affectés par le Secrétariat, par effet direct principal.

<sup>5</sup> Le budget interinstitutions inclut une provision de US\$ 100 millions pour les salaires du personnel interinstitutions dans les pays (Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans le pays et experts en suivi et évaluation, élaboration de partenariats et mobilisation sociale), les charges opérationnelles des 83 bureaux de l'ONUSIDA dans le pays et les investissements associés pour les liaisons informatiques sur le terrain.

**Tableau 2 : Secrétariat – Allocations, dépenses et fonds affectés approuvés pour l'année close le 31 décembre 2008** (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

BPTI 2008-2009 - Secrétariat  
Allocations, dépenses et fonds affectés par effet direct principal (résumé)  
pour l'année close le 31 décembre 2008

Effet direct principal	Allocations approuvées	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
1 Leadership et mobilisation des ressources	128 482	55 847	4 274	60 121	68 361	47%
2 Planification, financement, assistance technique et coordination	27 410	12 349	1 934	14 283	13 127	52%
3 Renforcement de la base de preuves et de la responsabilisation	13 270	5 038	793	5 831	7 439	44%
5 Droits de la personne, sexes, stigmatisation et discrimination	4 668	3 528	297	3 825	843	82%
6 Populations les plus exposées au risque d'infection	7 540	1 465	239	1 704	5 836	23%
7 Les femmes et les filles, les jeunes, les enfants et les populations en situation de crise humanitaire	11 530	3 431	347	3 779	7 751	33%
<b>Total</b>	<b>192 900</b>	<b>81 659</b>	<b>7 884</b>	<b>89 543</b>	<b>103 357</b>	<b>46%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

### **B. Dépenses engagées sur les fonds hors BPTI**

Comme indiqué dans le Tableau annexé 5, en page 24, les dépenses engagées sur les ressources hors BPTI se sont élevées à US\$ 34,7 millions pendant l'année close le 31 décembre 2008. Ce montant inclut un montant de US\$ 0,2 million dépensé pour couvrir les contrats des experts associés pour l'année close le 31 décembre 2008.

Le Tableau annexé 5 présente également : (i) une vue d'ensemble des ressources totales hors BPTI (colonne c), y compris les fonds reportés de 2007 qui ont été mis à la disposition des activités du programme dans le cadre de cette composante, et (ii) le montant des fonds dépensés et affectés pendant l'année close le 31 décembre 2008.

### **C. Dépenses engagées au niveau des pays et des régions sur tous les fonds confondus**

Comme recommandé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 22<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Chiang Mai, en Thaïlande, du 23 au 25 avril 2008, le Tableau 3 qui s'étend de la page 29 à la page 31, présente une décomposition des fonds dépensés et affectés par pays et région, à la fois sur les fonds du BPTI et sur les fonds hors BPTI. Les dépenses engagées au niveau des pays et des régions se sont élevées à US\$ 75,1 millions pour l'année close le 31 décembre 2008. En plus du montant dépensé susmentionné, un total de US\$ 14,2 millions a été affecté pendant la même année, ce qui représente au total US\$ 89,3 millions pour l'année close le 31 décembre 2008.

## **III. Soldes des fonds**

Les soldes des fonds au 31 décembre 2008 résultent de la combinaison des soldes des fonds au 31 décembre 2007 et des activités 2008 détaillées comme suit : excédent accumulé (c'est-à-dire recettes 2008 moins dépenses 2008), fonds propres engagés dans les immobilisations, pertes latentes sur réévaluations, ajustements liés aux exercices précédents et remboursements aux donateurs. Ainsi, les soldes de fonds de clôture au 31 décembre 2008 s'élevaient à US\$ 242,2 millions pour le BPTI, à US\$ 87,1 millions pour les fonds hors BPTI, à US\$ 35 millions pour le Fonds de réserve et à US\$ 0,2 million pour d'autres fonds non programmables, tels que les fonds propres dans le bâtiment du siège de l'ONUSIDA et les pertes latentes sur réévaluations.

Tableau 3

**Fonds dépensés et affectés au niveau des pays et des régions - toutes origines de ressources confondues  
pour l'année close le 31 décembre 2008**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Région	Pays	Fonds dépensés	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total
<b>Asie et Pacifique</b>	Équipe d'appui aux régions, Asie/Pacifique	4 829	2 252	7 081
	Bangladesh	396	185	581
	Cambodge	592	113	705
	Chine	1 633	432	2 065
	Fidji	484	129	612
	Inde	1 402	247	1 649
	Indonésie	1 189	218	1 407
	République démocratique populaire lao	723	-	723
	Mongolie	375	-	375
	Myanmar	1 120	408	1 528
	Népal	547	86	633
	Pakistan	586	150	736
	Papouasie Nouvelle Guinée	443	101	544
	Philippines	356	229	584
	Sri Lanka	256	71	328
	Thaïlande	664	154	818
	Viet Nam	1 097	105	1 201
<b>Total Asie et Pacifique</b>		<b>16 690</b>	<b>4 878</b>	<b>21 569</b>
<b>Caraïbes</b>	Équipe d'appui aux régions, Caraïbes	1 996	659	2 655
	Barbade	412	66	479
	République dominicaine	346	144	491
	Guyana	418	53	471
	Haïti	876	183	1 059
	Jamaïque	597	6	603
	Trinité-et-Tobago	292	15	307
<b>Total Caraïbes</b>		<b>4 938</b>	<b>1 127</b>	<b>6 065</b>
<b>Afrique orientale et australe</b>	Équipe d'appui aux régions, Afrique orientale et australe	7 788	1 116	8 903
	Angola	463	27	490
	Botswana	522	13	535
	Érythrée	281	79	360
	Éthiopie	2 061	134	2 195
	Kenya	656	130	786
	Lesotho	606	10	616
	Madagascar	542	26	568
	Malawi	721	66	787
	Mozambique	770	49	819
	Namibie	440	1	441
	Rwanda	532	21	554
	Afrique du Sud	666	41	707
	Swaziland	505	34	539
	République-Unie de Tanzanie	542	32	573
	Ouganda	671	202	873
	Zambie	1 040	15	1 056
Zimbabwe	771	61	832	
<b>Total Afrique orientale et australe</b>		<b>19 577</b>	<b>2 058</b>	<b>21 635</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Tableau 3 (suite)

Région	Pays	Fonds dépensés	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total
<b>Europe</b>	Équipe d'appui aux régions, Europe	2 848	247	3 094
	Albanie	97	-	97
	Arménie	262	12	275
	Azerbaïdjan	94	-	94
	Bélarus	109	64	173
	Bosnie-Herzégovine	-	75	75
	Bulgarie	41	55	95
	Croatie	84	1	85
	Kazakhstan	506	95	601
	Kosovo	20	55	75
	Kirghizistan	75	-	75
	Lituanie	75	-	75
	Ex-République yougoslave de Macédoine	40	38	78
	République de Moldavie	495	4	499
	Roumanie	186	26	212
	Fédération de Russie	1 336	137	1 473
	Serbie	38	37	75
	Monténégro	-	8	8
	Tadjikistan	195	75	270
	Turquie	63	44	106
Turkménistan	157	-	157	
Ukraine	755	216	970	
Ouzbékistan	259	28	287	
<b>Total Europe</b>		<b>7 734</b>	<b>1 216</b>	<b>8 949</b>
<b>Amérique latine</b>	Équipe d'appui aux régions, Amérique latine	2 187	642	2 829
	Argentine	891	217	1 108
	Brésil	480	246	726
	Chili	138	9	147
	Colombie	200	106	306
	Costa Rica	86	30	116
	El Salvador	94	-	94
	Guatemala	603	224	827
	Honduras	599	287	886
	Panama	301	107	407
	Pérou	439	180	619
	Venezuela (République bolivarienne du)	189	133	321
	<b>Total Amérique latine</b>		<b>6 206</b>	<b>2 180</b>
<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	Équipe d'appui aux régions, Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 998	171	2 169
	Algérie	126	26	152
	Égypte	317	8	325
	Iran	187	19	205
	Jamahiriya arabe libyenne	95	-	95
	Maroc	213	70	284
	Somalie	409	8	417
	Soudan	1 296	88	1 384
	Yémen	126	6	132
	<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>		<b>4 767</b>	<b>396</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Tableau 3 (suite)

Région	Pays	Fonds dépendés	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total
<b>Afrique occidentale et centrale</b>	Équipe d'appui aux régions, Afrique occidentale et centrale	5 675	1 170	6 845
	Bénin	468	21	489
	Burkina Faso	284	16	300
	Burundi	381	17	398
	Cameroun	566	29	595
	République centrafricaine	598	-	598
	Tchad	161	98	258
	Congo	457	61	518
	République démocratique du Congo	696	150	846
	Côte d'Ivoire	724	137	861
	Gabon	491	10	501
	Gambie	172	1	172
	Ghana	432	25	457
	Guinée	520	55	576
	Guinée-Bissau	75	-	75
	Libéria	-	10	10
	Mali	562	83	645
	Mauritanie	323	20	344
	Niger	265	33	298
	Nigéria	1 043	166	1 209
Sénégal	44	41	85	
Sierra Leone	923	114	1 037	
Togo	305	69	374	
<b>Total Afrique occidentale et centrale</b>		<b>15 164</b>	<b>2 326</b>	<b>17 490</b>
<b>Total général</b>		<b>75 076</b>	<b>14 181</b>	<b>89 257</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.